

AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q. c. Q-2)

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Le dix-huit décembre

DEVANT Me Félix ROCHON, notaire à Sainte-Adèle, District de Terrebonne, Province de Québec, Canada.

COMPARAÎT :

Andréanne MARCHAND, adjointe juridique dont le lieu de travail est situé au 1080, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec, J8B 2M3;

CI-APRÈS NOMMÉE « LE COMPARANT »;

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Argenteuil d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant les terrains désignés ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents sur les terrains au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

1. DÉSIGNATION DES TERRAINS

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS TROIS CENT VINGT-SEPT MILLE CENT QUATRE-VINGT-CINQ (5 327 185)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière d'**ARGENTEUIL**.

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS TROIS CENT VINGT-SEPT MILLE CENT QUATRE-VINGT-SIX (5 327 186)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière d'**ARGENTEUIL**.

Avec bâtisse dessus construite, portant le numéro **209, rue Saint-Jean, Lachute, Québec, J8H 3R8**, avec toutes les circonstances et dépendances.

Ci-après désignés « l'immeuble »

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

4164121 CANADA INC., ayant son siège social au 400-3333, boulevard Graham, Mont-Royal, Québec, H3R 3L5, est le propriétaire de l'immeuble ci-dessus décrit pour l'avoir acquis de **LES CLÔTURES OASIS INC.** en vertu d'un contrat de vente sous seing privé daté du 1^{er} mars 2013, dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Argenteuil, sous le numéro 19 786 206.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Les terrains sont situés dans la ville de Lachute et le site est à vocation industrielle avec des activités d'entreposage, lesquelles sont autorisées en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé de l'étude de caractérisation environnementale, projet numéro 6059, le 16 décembre 2025, joint en annexe des présentes après avoir été signé et

reconnu véritable par le comparant en présence du notaire soussigné, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans les terrains et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires;
- 4.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'immeuble;
- 4.3 la superficie des terrains occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours d'eau ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par Myriam DELAGE-RODRIGUE, ingénieur, en date du 5 décembre 2025, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée au présent avis.

5. **MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION**

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

DONT ACTE : FAIT ET PASSÉ

À Sainte-Adèle, province de Québec, le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq (18-12-2025), sous le numéro **DIX MILLE QUATORZE (10 014)** des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, le comparant déclare accepter l'utilisation de procédés technologiques pour clore le présent acte, puis signent comme suit :

En présence du notaire soussigné :

SIGNÉ : Andr anne MARCHAND

SIGN  : Me F lix ROCHON, notaire

Copie certifi e conforme de l'acte notari  technologique que j'ai re u et dont j'assure la conservation.

Me F lix ROCHON, notaire